



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

25 JANVIER 2022

TASTEVINAGE®

DANIEL PICOULY PARRAIN DE LA 109^{ÈME} ÉDITION DU TASTEVINAGE QUI SE TIENDRA LE 25 MARS 2022 AU CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT



La 109^{ème} édition du Tastevinage, organisée par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, aura lieu, le vendredi 25 mars prochain au Château du Clos de Vougeot et clôturera la semaine des Grands Jours de Bourgogne. Daniel Picouly sera le parrain de cette prochaine édition ; un choix particulièrement symbolique alors même que son dernier ouvrage, « Les Larmes du Vin », paru en ce mois de janvier aux Éditions Albin Michel, évoque la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, et notamment son intronisation en tant que Chevalier, un moment particulier.

Avec Daniel Picouly, un questionnement et une mise en perspective inédite de notre rapport au vin, à l'occasion de cette 109^{ème} édition du Tastevinage.

« Le choix de Daniel Picouly est à la fois singulier et évident pour cette 109^{ème} édition », souligne Arnaud Orsel. « Singulier, car l'homme admet qu'il n'est en aucun cas spécialiste de cet univers, et de la dégustation. Évident, car son récit est une philosophie émouvante et drôle qui nous conduit à nous interroger sur la place de ce qu'il nomme lui ce « liant social » dans notre existence. Ce délicieux assemblage ne pouvait que donner un excellent parrain ! », précise-t-il.

Daniel Picouly s'est imposé en 1996 avec «Le Champ de Personne» (Grand prix des lectrices de ELLE) puis avec «L'Enfant Léopard» (Prix Renaudot, 1999). Il a publié aux éditions Albin Michel «La Nuit de Lampedusa», «La Faute d'Orthographe est ma Langue Maternelle», «Le cri Muet de l'Iguane», «Quatre-Vingt-Dix Secondes» (finaliste du prix Goncourt 2019 et Prix Nice-Baie-des-Anges) et «Longtemps je me suis couché de Bonheur».

Avec «Les Larmes du Vin», il transforme une expérience inédite en prise de parole littéraire. Alors même qu'il est intronisé Chevalier du Tastevin à l'occasion du salon Livres en Vignes, il est enjoint à faire un discours sur le vin. Le défi est grand pour lui qui n'y connaît rien, mais il transforme ce dernier en une magnifique occasion de revisiter ses souvenirs et de s'interroger sur la place de l'alcool dans son existence. Un fil rouge qui le conduit à revenir sur ses souvenirs depuis ses origines, l'enfance, la famille, les études, jusqu'à sa condition d'écrivain, en passant par les joies et les désenchantements d'un itinéraire pas comme les autres. Aussi se fait-il subtil observateur des effets parfois délétères du vin sur la nature humaine, esquissant une forme de petite philosophie personnelle, dans un roman très émouvant, d'une grande originalité, dans le style inimitable et flamboyant qui le caractérise.



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

25 JANVIER 2022

À PROPOS DE CETTE 109^{ÈME} ÉDITION DU TASTEVINAGE

Lors de cette 109^{ème} dégustation, les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole seront sélectionnés par un jury de professionnels de la filière, et recevront le sceau du Tastevinage, gage de leur qualité et de leur authenticité. Le Château du Clos de Vougeot, berceau de la viticulture en Bourgogne, accueillera en ses murs des professionnels de la filière du vin – vignerons, négociants, représentants des caves coopératives, courtiers, sommeliers, œnologues, restaurateurs, acheteurs, distributeurs, journalistes et influenceurs – qui dégusteront les vins présentés de façon anonyme. À l'issue de la dégustation, les jurés sélectionneront les vins les plus représentatifs de leurs appellations et de leurs millésimes.



LE TASTEVINAGE : LABEL DE SÉLECTION DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE VITICOLE DEPUIS 1950

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin : vignerons, négociants, représentants des caves coopératives, courtiers, sommeliers, œnologues, restaurateurs, acheteurs, distributeurs, journalistes et influenceurs, le Tastevinage consiste en un examen minutieux où chaque vin est dégusté de façon anonyme dans le but de préserver l'impartialité des dégustateurs. À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère de leurs appellations et de leurs millésimes, le gage d'une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.

Nous restons par ailleurs à votre disposition pour toute demande de précisions.

AGENCE VINGT-QUATRE

Karen PATOUILLET – 06 29 90 94 93 - karen@vingt-quatre.fr